



frais de notaire et d'usufruit

Par **emiliemanon**, le **22/04/2013** à **21:42**

Bonjour,

J'ai vraiment besoin qu'on m'éclaircisse sur un point. Ma maman vient de décéder, et était propriétaire à 50% d'une maison avec mon papa (qui est heureusement toujours vivant). Ils n'ont jamais été mariés, étaient séparés mais avaient gardé la maison à leurs 2 noms.

Je me pose la question à savoir quel est le meilleur choix : droit d'habitation ou usufruit pour que mon papa puisse rester dans la maison.

2 ème question : les frais d'usufruit seront ils à ma charge ou à la charge de mon papa? Les frais de notaires sont ils également à ma charge ou pour mon papa?

Merci d'avance de votre aide, je suis noyée dans les questions sans réponses